



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors

SAISON 2026/2027

PROCÈS-VERBAL N°11

Réunion du mercredi 30 septembre 2026

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

COUPE DE FRANCE 2026/2027

4^{ème} Tour

79596665 LIEUSAIN FOOT AS 1 / US CRETEIL FOOTBALL du 27/09/2026

Courriel de LIEUSAIN FOOT AS indiquant un dysfonctionnement lors de l'envoi de la FMI avec transmission de la composition de son équipe.

Courriel de l'arbitre officiel confirmant le score du match comme suit :

Coupe de France - 4 ^{ème} Tour		
dimanche 27 septembre 2026		Arbitre centre: PUZILEWICZ Lukas
LIEUSAIN FOOT AS	0	Assistant 1: THIEL Julien
		Assistant 2: SALMON Alexandre
		Délégué USC : DAVID Franck 2339988124
US CRETEIL F.	13	N° match : 79596665

LIEUSAIN FOOT AS		US CRETEIL F.	
1	540918172 - AVINEL YANNICK	1	KOUAME Stanley 2544548133
2	2546708525 - AKPAH DANIEL	2	NGOUYAMSA NOUNCHILI Ahmad 9602615171
3	2546493574 - NLAMU THIBAUT	3	LEGRAND Martin 2544937760
4	2338148502 - LAUTRIC LENY	4 (CAP)	CAMELO Lucas (Cap) 2543725595
5	2547474699 - DOS SANTOS VARELA ANILSON	5	TATY Guillaume 2544596483
6	2358047858 - ALVES DA COSTA DAVID	6	BOUJENFA Youssef 2545874404
7	2546366724 - GRIMAUX LOUIS	7	FERHAOUI Ryan 2543225431
8	2547713535 - GOMES DA VEIGA MILTON	8	IVA Tommy 2543967998
9	2546816977 - ZOLA MANGINDU GODVINE	9	BOUCHET Léo 2544379005
10	2543295751 - MOREIRA HUGO	10	BENFREJ Mohamed 2543994311
11	9602181064 - DOS SANTOS VARELA EDMILSON	11	GOMES Ylan 2546102795
12	2546709825 - NDEBEKA OWEN JOYS	12 (R)	QUEMPER Stephen 2297719908
13	2546938974 - EL FAZZYOUY CHOUAIB	13 (R)	HADARI Ibtohi 2547746165
14	2543364886 - BENSALAMA HAKIM	14 (R)	HATTAB Sabri 821833285
15	2548509637 - BOUMRAH AZOUAOU	15 (R)	NIKATE Adama 2545263388
16	2547770528 - DA SILVA YOLANN	16 (R)	COINTARD Hugo (gardien) 2543460475
banc		banc	
E	2388066903 - BOUYDARNE ANOUAR	E	ARPINON Jérôme 1786212783
A	2543888733 - MERCIER PASCAL	A	LYHOBY Hervé 2358054522
Déléguée	9602620074 - MOURA MARIA	A/ DR	SORTELLE Christophe 1222716836
D	2543078730 - MALLET VALENTIN	A	MANSOUR Redouane 2378023115
		M	CAILLEAUX Nathan 9605727080

J1

J1 RP(8) : 46° mi-temps

RP (11) : 20°

RP (9) : 60°

J1 RP(2) : 60°

n'a pas participé

5^{ème} Tour et 6^{ème} Tour

Tirage des 5^{ème} et 6^{ème} tour effectué par M. Jamel SANDJAK, Président de la Ligue de Paris I.D.F. et M. Daniel VIARD, Trésorier de la Ligue de Paris I.D.F..

INFORMATION TERRAINS : 5^{ème} Tour

La Commission informe les clubs qu'ils doivent évoluer sur un terrain classé **NIVEAU T5 minimum** pour leur rencontre.

La Commission demande au club de **LA PLAINE VICTOIRE** de fournir un terrain de repli classé T5 minimum pour son match de Coupe de France, **au plus tard le mardi 6 octobre 2026**, à défaut la rencontre sera inversée :

. 79758565 LA PLAINE VICTOIRE 1 / POISSY FC 1 du 11/10/2026.

Terrain indisponible.

Les clubs recevant ayant un problème de terrain doivent fournir **un terrain de repli, pour le vendredi 09 octobre 2026 à 12h (5^{ème} tour) et pour le vendredi 23 octobre 2026 à 12h (6^{ème} tour).**

En cas de terrain indisponible, la rencontre sera inversée automatiquement.

5^{ème} tour à jouer le 11 octobre 2026 :

1. MONTREUIL FC 1 / LINAS MONTLHERY ESA 1.
2. VELIZY ASC 1 / GOUSSAINVILLE FC 1.
3. SALESIENNE DE PARIS 1 / CHATOU AS 1.
4. ENFANTS DE LA GOUTTE D'OR 1 / ST DENIS UNITED FC 1.
5. LA PLAINE VICTOIRE 1 / POISSY FC 1.
6. LONGJUMEAU FC 1 / MELUN FC 1.
7. VITRY CA 1 / ST LEU 95 FC 1.
8. PALAISEAU US 1 / TREMBLAY FC 1.
9. MEUDON AS 1 / VAL YERRES CROSNE AF 1.
10. MAISONS ALFORT FC 1/ US CRETEIL FOOTBALL 1.
11. CELLOIS CS 1 / TRAPPES ES 1.
12. ST BRICE FC 1 / FLEURY 91 FC 1.
13. LE MEE SPORTS 1 ou SUCY FC 1 / PARIS 13 ATLETICO 1.
14. BRETIGNY FCS 1 / AULNAY CSL 1.
15. CERGY PONTOISE FC 1 / ARGENTEUIL FC 1.
16. VGA ST MAUR 1 / LILAS FC 1.
17. GROSLAY FC 1 / VERSAILLES 78 FC 1.
18. LUSITANOS ST MAUR 1/ DRANCY JA 1.
19. ARGENTEUIL RC 1 / RACING CLUB DE FRANCE 1.
20. ULIS CO 1 / TORCY PVM US 1.
21. CLAMART CSM 1 / GARGES LES GONESSES FCM 1.
22. CPS DU PROVINOIS 1/ ST OUEN L'AUMONE AS 1.

6^{ème} tour à jouer le 25 octobre 2026 :

L'ordre des matchs (club recevant / club visiteur) sera déterminé à l'issue du 5^{ème} tour.

1. VAINQUEUR 15 / VAINQUEUR 12
2. VAINQUEUR 22 / VAINQUEUR 5
3. VAINQUEUR 14 / VAINQUEUR 13
4. VAINQUEUR 4 / VAINQUEUR 17
5. VAINQUEUR 20 / VAINQUEUR 21
6. VAINQUEUR 10 / VAINQUEUR 2
7. VAINQUEUR 9 / VAINQUEUR 18
8. VAINQUEUR 16 / VAINQUEUR 3
9. VAINQUEUR 19 / VAINQUEUR 11
10. VAINQUEUR 8 / VAINQUEUR 7
11. VAINQUEUR 6 / VAINQUEUR 1

Pour le 6^{ème} tour, les matchs doivent avoir sur un terrain classé en niveau T5 minimum avec une tribune obligatoire.

Nombre de joueurs sur la feuille de match :

Les clubs peuvent faire figurer 16 joueurs sur la feuille de match jusqu'au 6^{ème} tour inclus.

Lorsqu'un club décide de faire figurer sur la feuille de match le nombre maximum de joueurs autorisé, l'inscription d'un gardien de but remplaçant, numéroté 16, est impérative.

Remplacements :

Il peut être procédé au remplacement de CINQ joueurs au cours d'un match en trois séquences au maximum, à partir du 3ème tour.

Arbitrage :

Club Recevant	Club Visiteur	Nb d'Arbitre	Prise en charge
Dernière Division District jusqu'à D2 inclus	Dernière Division District jusqu'à D2 inclus	3 AO*	A la charge
			du club recevant
Dernière Division District jusqu'à D2 inclus	District D1	3 AO	AC** - A la charge du club recevant
	jusqu'à N2		2 AA*** - A la charge des 2 clubs
District D1 jusqu'à N2	Dernière Division District jusqu'à N2	3 AO	A la charge
			du club recevant

Coupe de France - PENSEZ A VENIR RETIRER VOS MAILLOTS

Rappel

Les clubs qui disputeront le 5ème tour de la Coupe de France les 10 et 11 octobre prochains, sont invités à venir retirer leur 2ème jeu de maillots au siège de la LPIFF, à partir du mercredi 30 septembre 2026 et jusqu'au vendredi 09 octobre 2026 de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Se munir obligatoirement d'un courrier à en-tête du club ou envoyer un courriel du club au service accueil@paris-idf.fff.fr, en indiquant le nom de la personne autorisée à retirer le jeu de maillots.

COUPE DE PARIS IDF - SENIORS

Tirage au sort du 2ème tour à jouer le 11/10/2026 :

30 matchs.

Exempts : les clubs qualifiés en Coupe de France + CESSON VERT ST DENIS et CRETEIL 3.

Liste des matchs à consulter sur le site de la L.P.I.F.F..

<https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=458525&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

En cas de terrain indisponible, la rencontre sera inversée automatiquement.

Désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant.

SENIORS - CHAMPIONNAT

79510231 CESSON VERT ST DENIS ES 1 / GARENNE COLOMBES AF 1 du 06/09/2026 (R3/A)

La Commission reporte cette rencontre le 11 octobre 2026.

55698429 MONTROUGE FC 92 1 / LE MEE SPORTS 1 du 03/10/2026 (R1/A)

Demande de report du match de LE MEE SPORTS.

Vu le motif de la demande, la Commission reporte ce match à une date ultérieure.

Elle souhaite un prompt rétablissement aux joueurs blessés.

55698436 SAINT BRICE FC 1 / MONTREUIL FC 1 du 17/10/2026 (R1/A)**Rappel.**

Demande d'inversion de ST BRICE FC, au motif de l'organisation d'un tournoi international homologué par la CRSRCM du 03/09/2026 et de l'indisponibilité des installations.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de MONTREUIL F.C. à transmettre pour le 13/10/2026 au plus tard.

U20 – COUPE DE PARIS IDF**Tirage du 2^{ème} tour :**

26 matchs.

Exempts : ARARAT ISSY – VITRY CA 2 – ES 16EME.

Liste des matchs disponibles sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football.

<https://paris-idf.fff.fr/competitions/>

Pour ces rencontres, il sera désigné UN arbitre, à la charge du club recevant.

En cas d'indisponibilité de terrain, le lieu de la rencontre sera inversé.

U20 - CHAMPIONNAT**Engagement d'équipes supplémentaires**

La Commission prend connaissance des demandes d'engagements des clubs de NANTERRE AJSC et VILLABE ES 2.

Au regard du caractère tardif de ces engagements (après le début du championnat), la faisabilité technique de ceux-ci est soumise à une contrainte technique pour les intégrer dans le calendrier.

La Commission met sa décision en délibéré dans l'attente d'un retour de la F.F.F..

79270761 - EPINAY ACADEMIE 1 / MARCOUVILLE CITY CP 1 du 13/09/2026 (R3/D)

La Commission prend connaissance du courriel de MARCOUVILLE CITY CP.

Elle demande un rapport complémentaire à l'arbitre sur le motif du non-déroulement du match.

Rapport à transmettre pour sa réunion du 06/10/2026.

55687777 – COIGNIERES CITY 1 / ST MANDE FC 1 du 20/09/2026 (R3/E)

Courriel de COIGNIERES CITY informant d'un dysfonctionnement lors de la transmission de la FMI et transmission de sa composition d'équipe.

Courriel de l'arbitre officiel confirmant le score final comme suit :

COIGNIERES CITY: 0 but.

STMANDE FC : 3 buts.

Composition de l'équipe de COIGNIERES CITY 1 :

1. KESSAS Amine — Licence : 47445578.
2. ABDON Ilan — Licence : 17775715.
3. SACKO Djime — Licence : 902375218.
4. NKOMBO Enzo — Licence : 12595517.
5. CAMARA Souleymane — Licence : 2505753093.
6. SILLAH SILLAH Mohamed — Licence: 9603327109.
7. EL GORCHE Oualid — Licence : 47445615
8. LAZIZ Habib — Licence : 9604520084.
9. OUAZZANI CHAHDI Wassim — Licence : 9547826590.
10. HIMID Milhane — Licence : 2546962982.

11. NLEND NLEND Nolan — Licence : 248241398.
 12. BENGUEGA Youssef — Licence : 9546809293.
 13. KHALIFI Youssef — Licence : 2546963000.

Composition de l'équipe de SAINT MANDE FC :

- 1.Nima FICHET : 2547199880.
 2.Kiessy-David LONKU : 2547731031.
 3.Tihary Ratrimoarivony : 9602242214.
 4.Chris-Elliot Brickly Matoly : 2547320316.
 5.Timothee Viviant : 9603471426.
 6.Cheik Thiam : 9603259002.
 7.Ismael Platania : 2547697381.
 8.Karamba Kebe : 9602559093.
 9.Marlone Guillement : 2547698417.
 10.Eden Amah : 2548328386.
 11.Mathieu Tixier-Pogu : 2547930760.

55687514 AS ARARAT ISSY 1 / COURONNES OFC 1 du 20/09/2026 (R3/B)

La Commission reporte ce match au 11/10/2026.

55687783 – VITRY CA 2 / VOISINS FC 1 du 13/09/2026 (R3/E)

La Commission reporte ce match au 11/10/2026.

79395950 – PARAY FC 1 / DAMMARIE CITY 1 du 04/10/2026 (R3C)

Match reporté à une date ultérieure.

COUPE GAMBARDILLA

2ème Tour

79586355 PORCHEVILLE FC 1 / COURBEVOIE SPORTS 1 du 27/09/2026

La Commission,

Après lecture de la feuille de match informatisée et du rapport complémentaire de l'arbitre officiel concernant le score final de cette rencontre,

Enregistre le résultat comme suit :

PORCHEVILLE FC : 1 but – TAB : 8 buts.

COURBEVOIE SPORTS : 1 but – TAB : 9 buts.

79586339 MEUDON AS 1 / BOUSSY QUINCY FC 1 du 27/09/2026

Lecture de la feuille de match informatisée et du rapport de l'arbitre officiel,

La Commission enregistre le forfait non avisé de l'équipe de BOUSSY QUINCY FC ; l'équipe de l'AS MEUDON est qualifiée pour le prochain tour.

79586320 COUBRON FC 1 / CO VINCENNES 1 du 27/09/2026

La Commission,

Après lecture de la FMI et du rapport complémentaire de l'arbitre officiel,

Considérant que le club de COUBRON FC n'a pas été en mesure de présenter 8 joueurs au coup d'envoi de la rencontre,

Par ces motifs,

. donne match perdu par forfait à l'équipe de COUBRON FC ; l'équipe de CO VINCENNES est qualifiée pour le prochain tour.

79586330 UMS PONTAULT COMBAULT 1 / PARIS INTERNATIONAL 1 du 27/09/2026

La Commission,

Après lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant que la rencontre a été interrompue à la 70^{ème} minute de jeu sur le score de 4 à 0, en raison d'un effectif de joueurs inférieur à 8 joueurs pour l'équipe de PARIS INTERNATIONAL,

Par ce motif,

. donne match perdu par pénalité à l'équipe de PARIS INTERNATIONAL ; l'équipe de l'UMS PONTAULT COMBAULT est qualifiée pour le prochain tour.

3^{ème} Tour à jouer le 11/10/2026

La Commission a procédé à la désignation des matches de ce tour.

72 matches pour ce tour.

Le FC MOLDAVIE n'ayant pas d'équipe engagée en championnat U18, cette équipe ne peut pas participer à la compétition.

En raison d'un dysfonctionnement sur le match du tour précédent, le club de COURBEVOIE SP est qualifié pour ce 3^{ème} tour :

79774833 - VGA ST MAUR 1 / COURBEVOIE SP. 1 à jouer le 11/10/2026.

Liste des matches à consulter sur le site internet de la Ligue.

<https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=449670&poule=12&phase=1&type=cp&tab=resultat>

Les clubs recevant ayant un problème de terrain doivent fournir **un terrain de repli pour le mardi 06 octobre 2026. En cas de terrain indisponible, la rencontre sera inversée automatiquement.**

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

La Commission invite les clubs à prendre connaissance des conditions de participation en consultant le règlement de l'épreuve.

EPREUVE :

Pour les rencontres devant se dérouler en lever de rideau (**entre 11h45 et 12h30**), il appartient au club recevant d'en faire la demande auprès de la Commission et d'en aviser son adversaire.

L'accord de ce dernier n'est pas nécessaire et ne peut en aucun cas être refusé.

En dehors de cette plage horaire, les accords des 2 clubs sont obligatoires.

Arbitrage :

Pour ces rencontres, il sera désigné **UN** Arbitre officiel, à la charge du club recevant.

U18 – COUPE DE PARIS IDF

Tirage au sort du 1^{er} Tour

Ces rencontres se dérouleront le dimanche 11 octobre 2026, sur le terrain du club premier nommé.

9 matches.

Liste des matchs disponibles sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football.

<https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=458527&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

Pour ces rencontres, il sera désigné UN arbitre, à la charge du club recevant.

En cas d'indisponibilité de terrain, le lieu de la rencontre sera inversé.

U17 – COUPE DE PARIS IDF

Tirage au sort des 1/16^{èmes} de finale

Ces rencontres se dérouleront le dimanche 11 octobre 2026, sur le terrain du club premier nommé.

Liste des matchs disponibles sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football.

https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=458528&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat&doing_wp_cron=1790755531.0802209377288818359375

Pour ces rencontres, il sera désigné UN arbitre, à la charge du club recevant.
En cas d'indisponibilité de terrain, le lieu de la rencontre sera inversé.

U17 – CHAMPIONNAT

55690260 VILLEJUIF US 1 / US TORCY PVM 1 du 04/10/2026 (R1)

Courriel de l'US VILLEJUIF informant du terrain de repli pour jouer ce match.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 04 octobre 2026 à **13h ou 15h (horaire à confirmer)**, au Parc des Sports Plaine Nord n°1 à CHOISY LE ROI.

La Commission reste en attente de l'attestation du propriétaire des installations, à transmettre au plus tard le vendredi 02 octobre 2026 à 12h.

55690270 VILLEJUIF US 1 / SARCELLES AAS 1 du 01/11/2026 (R1)

Rappel.

Suite à la décision de la Commission Régionale de Discipline du 12/05/2026 ayant infligé une suspension de terrain de TROIS matchs fermes à l'équipe 1 U17 de VILLEJUIF US, à compter du 1^{er} juillet 2026, la Commission demande au club de VILLEJUIF US de fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la ville de VILLEJUIF, accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, au plus tard le vendredi 30 octobre 2026 à 12h.

La Commission précise que si un match de coupes vient s'intercaler, il sera à prendre en compte dans la purge de la sanction.

U16 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) et **demande à l'arbitre officiel de lui indiquer le score final, pour sa réunion du mardi 06 octobre 2026 :**

2^{ème} et dernier rappel :

55691364 RUNGIS US 1 / FC FLEURY 91 2 du 20/09/2026 (R3/C).

U16 – COUPE DE PARIS IDF

Tirage au sort des 32èmes de finale

Ces rencontres se dérouleront le dimanche 11 octobre 2026, sur le terrain du club premier nommé.
10 matchs.

Liste des matchs disponibles sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football.

https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=458529&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat&doing_wp_cron=1790755638.8328080177307128906250

Pour ces rencontres, il sera désigné UN arbitre, à la charge du club recevant.

En cas d'indisponibilité de terrain, le lieu de la rencontre sera inversé.

U16 – CHAMPIONNAT**55690926 SAINT BRICE FC 1 / BAGNEUX COM 1 du 18/10/2026 (R2/B)**

Demande d'inversion du FC SAINT BRICE, au motif de l'organisation d'un tournoi international U11 sur les installations à cette demande.

Courriel du COM BAGNEUX indiquant l'impossibilité de recevoir cette rencontre sur ses installations.

La Commission reporte cette rencontre à une date ultérieure.

55691319 RUNGIS US 1 / US VAIRES 77 1 du 04/10/2026 (R3/C)

Demande de l'US RUNGIS pour avancer le coup d'envoi à 12h.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de l'US VAIRES 77 à transmettre, au plus tard le vendredi 02 octobre 2026 à 12h.

U15 – CHAMPIONNAT**Régional 2****Poule B****55693600 COURONNES OFC 1 / MANTOIS 78 FC 1 du 03/10/2026.**

Accord des 2 clubs – ce match se jouera à 17h15 sur le terrain n°2 du stade Maryse Hilz – PARIS.

U15 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF :

1^{er} rappel :

Régional 2 – poule A – 55693372 GRIGNY FOOTBALL 91 1 / NANTERRE ES 1 du 26/09/2026.

U14 – COUPE DE PARIS IDF

Tour de cadrage : le samedi 17/10/2026.

79690979 SAINT BRICE FC 1 / MONTROUGE 92 FC 1 du 17/10/2026.

Demande de SAINT BRICE FC pour reporter le match au samedi 24/10/2026 (tournoi U11) - refusée par MONTROUGE 92 FC.

La Commission demande au club de SAINT BRICE FC s'ils ont la capacité d'accueillir cette rencontre sur leurs installations le samedi 17/10/2026.

Elle précise que le match ne peut pas être reporté et qu'il sera inversé le cas échéant.

U14 – CHAMPIONNAT**Régional 2****Poule A****55696271 MASSY 91 FC 1 / SARCELLES AAS 2 du 03/10/2026.**

Demande du MASSY 91 FC pour décaler le match à 16h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de SARCELLES AAS à transmettre au plus tard le vendredi 02/10/2026 – 12h00.

Régional 3

Poule B

55696791 SALESIEENNE DE PARIS 1 / FONTENAY SS BOIS US 1 du 03/10/2026.

Demande de SALESIEENNE DE PARIS pour avancer le match à 13h45.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de FONTENAY SS BOIS US à transmettre au plus tard le vendredi 02/10/2026 – 12h00.

U14 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel :

Régional 1 – poule B – 55696043 SARCELLES AAS 1 / VERSAILLES 78 FC 1 du 26/09/2026.

CDM – COUPE DE PARIS IDF

Tirage au sort des 1/16èmes de finale

Ces rencontres se dérouleront le dimanche 11 octobre 2026, sur le terrain du club premier nommé.

Liste des matchs disponibles sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football.

<https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=458524&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

Pour ces rencontres, il sera désigné UN arbitre, à la charge du club recevant.

En cas d'indisponibilité de terrain, le lieu de la rencontre sera inversé.

CDM – CHAMPIONNAT

55692007 CAUDACIENNE FC 1 / IVRY DESPORTIVA VIMARENSE du 20/09/2026 (R1)

La Commission reporte cette rencontre le 25 octobre 2026.

ANCIENS – COUPE DE PARIS IDF

Tirage au sort des 32èmes de finale

Ces rencontres se dérouleront le dimanche 11 octobre 2026, sur le terrain du club premier nommé.

1 exempt : MAULOISE US.

Liste des matchs disponibles sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football.

<https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=458526&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

Pour ces rencontres, il sera désigné UN arbitre, à la charge du club recevant.

En cas d'indisponibilité de terrain, le lieu de la rencontre sera inversé.

ANCIENS – CHAMPIONNAT**55692752 MORMANT FC 1 / VELHA GUARDA PARIS 1 du 18/10/2026 (R2/B)**

Accord des 2 clubs pour inverser le match suite à l'indisponibilité des installations.

Les rencontres deviennent :

Aller 55692752 VELHA GUARDA PARIS 1 / MORMANT FC 1 du 18/10/2026

Retour 55692812 MORMANT FC 1 / VELHA GUARDA PARIS 1 du 24/01/2027

55692878 FC MERY MERIEL 1 / GUERVILLE ARNOUVILLE 1 du 04/10/2026 (R3/A)

Rappel.

Demande d'inversion de MERY MERIEL FC et attestation du service des sports de la ville informant de l'indisponibilité des installations.

La Commission demande au club de GUERVILLE ARNOUVILLE la possibilité de recevoir à cette date, information à communiquer au plus tard, le vendredi 02 octobre 2026 à 12h.

A réception, la Commission statuera.